

ÉLECTION DE DOMICILE

Pour les besoins de la présente et de ses suites, l’Offrant fait élection de domicile où toutes notifications devront être effectuées :

- ☐ Au siège social du Mandataire de l’Offrant dont l’adresse est indiquée en tête des présentes
- ☐ En l’Étude de Maître : , Notaire, sis
 à Monaco

